



**VIVAÉQUIPEMENT**

### Volet protecteur

Intégré dans un coffre, ce volet se déroule à 10 cm au-dessus de l'eau et supporte un poids de 100 kg. Diverses tailles et formes. Pour un bassin de 10 x 5 m, environ 1100 €. Magi'guard, Magiline.

### En toute sécurité

Depuis 2004, la loi impose d'équiper les piscines enterrées d'un système de protection homologué par l'Afnor (normes NF). Ce qui ne dispense pas de l'impératif de surveiller les enfants. Trois formules sont possibles.

- La couverture de bassin : volet roulant automatique, couverture à barres ou tendue à l'extérieur des margelles, ou encore fond de piscine remontant.
- L'alarme sonore : placée à la surface de l'eau et/ou autour du bassin, elle se déclenche aussitôt que quelqu'un franchit le périmètre de sécurité.
- La barrière : en bois, en PVC ou en aluminium, elle doit être haute d'au moins 1,10 m et équipée d'un portillon.